

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **48 (1912)**

Heft 24

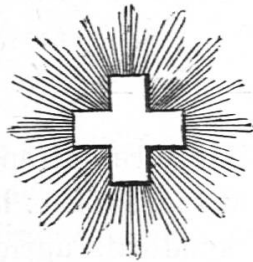
PDF erstellt am: **26.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *Lettre de Paris.* — *Nouveauté pédagogique.* — *Institut J.-J. Rousseau.* — *Congrès des médecins scolaires.* — *Chronique scolaire : Vaud. Jura bernois. Neuchâtel.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Langue maternelle.* — *Rédaction.* — *Dictées.* — *Economie agricole : Le lait.* — *Arithmétique.* — *Comptabilité.*

LETTRE DE PARIS

Le mouvement syndicaliste qui agite si profondément la classe ouvrière a entraîné, vous le savez, un certain nombre d'instituteurs qui ont formé des groupements assurément illégaux, jadis combattus par les pouvoirs publics et maintenant tolérés par eux en attendant qu'un « statut des fonctionnaires », toujours promis, jamais établi, vienne définir et fixer les droits des employés de l'Etat en matière d'association. Or, dans ces « syndicats d'instituteurs » qui subsistent depuis cinq ou six ans, s'est élaborée pièce à pièce une doctrine pédagogique, une manière de se représenter l'école, son objet et son rôle, qui contredit violemment, dans ses principes et ses conséquences, notre conception ferryste de l'« école nationale ».

Cette « pédagogie syndicaliste » — puisqu'on la nomme ainsi — pose en droit que l'école primaire, étant l'école du peuple, doit former des producteurs (puisque c'est la fonction du peuple de produire), c'est-à-dire de bons cultivateurs et de bons ouvriers, ou du moins des gens propres à le devenir.

De là découle la nécessité de donner aux programmes d'études un caractère réaliste, c'est-à-dire de n'y faire entrer ou de n'y maintenir que des notions directement utilisables dans le travail producteur et d'adapter les méthodes à un enseignement de cette nature, de façon à le rendre aussi efficace que possible.

Pour que cette réforme puisse être entreprise et menée à bien, deux conditions paraissent indispensables : la première est de faire entrer des représentants des syndicats agricoles et ouvriers dans les Conseils de l'Instruction publique et de leur y réserver une large place ; la seconde est que les maîtres s'abouchent avec ces mêmes syndicats pour en recevoir des directions, connaître par eux les besoins auxquels l'enseignement doit satisfaire, se tenir sans cesse en contact avec la mouvante activité économique. — On aperçoit ici une au moins des raisons pour lesquelles les syndicats d'instituteurs ont tenté, les uns avec succès, les autres non, de s'affilier à la Confédération générale du travail.

Parfaitement logique dans sa construction, — et capable par là de séduire des esprits férus de rigueur déductive, mais peu exercés à la critique des postulats, — la thèse syndicaliste, vue à sa base, est pourtant d'une fragilité extrême, qu'il est très facile de montrer. Je me contenterai d'indiquer schématiquement l'argumentation qu'on peut diriger contre elle.

1^o Elle procède d'une philosophie simplificatrice à l'excès, qui, dans l'être à former, fait abstraction à la fois de l'homme et du citoyen pour n'y voir que le *producteur* ou *travailleur* et supprime les rapports par où, dans une démocratie plus qu'ailleurs, celui-ci est intimement lié aux deux autres.

2^o Elle s'appuie sur une conception exclusivement matérialiste de l'histoire, cette conception qui, précisément sous le nom de *matérialisme historique*, prétend expliquer tout le passé humain, toute l'évolution de chaque peuple, tout le développement de la civilisation, par les seuls besoins matériels et les seules lois économiques.

3^o Elle commet une grave erreur de psychologie infantine en plaçant beaucoup trop tôt dans la vie de l'enfant la révélation des aptitudes et des goûts par lesquels celui-ci est guidé dans le choix d'une profession. — Que si l'on répond à cela que l'enseignement, tout en étant réaliste, sera assez général pour s'adresser à des enfants d'aptitudes très diverses, nous pouvons demander alors en quoi il sera beaucoup plus préparatoire aux métiers que l'enseignement actuel.

4° Elle donne raison à la théorie aristocratique qui veut, comme l'observe M. Guy-Grand, l'auteur de la *Philosophie syndicaliste*, que le peuple soit formé « de bons ouvriers, de bons manœuvres qui seront très forts dans leur spécialité et se laisseront bien conduire pour tout le reste, qui penseront « métier » comme les artisans d'autrefois, au lieu de penser « idées » comme les affreux démocrates d'aujourd'hui. » Eux, les aristocrates, « gens cultivés », se chargeront de « penser politique et philosophie ».

Est-ce à dire, toutefois, qu'elle ne contienne aucune parcelle de vérité et qu'il nous faille la rejeter en bloc sans en vouloir rien retenir ? Je ne le pense pas, et voici, pour ma part, — toujours sous forme de notation rapide, — deux points que j'aimerais à voir approfondir par nos réformateurs :

1° L'école et son enseignement ont effectivement besoin d'être rapprochés de la vie pratique, de revêtir un caractère plus réaliste et plus concret.

2° Les associations ouvrières intéressées à la vie de l'école, c'est peut-être un moyen plus efficace que toutes les lois d'obligation pour assurer enfin la fréquentation régulière de l'école.

J'ajoute que les idées syndicalistes me semblent devenir tout de suite plus vraies si je les projette sur un autre plan, celui de l'éducation post-scolaire, pourvu que les associations patronales soient conviées, aussi bien que les groupements ouvriers, à collaborer à l'organisation si désirable de cet enseignement.

H. MOSSIER.

NOUVEAUTÉ PÉDAGOGIQUE

La culture nationale à l'École, par R. Fath, maître au Collège scientifique de Lausanne, chez Payot et Cie. Dans cette brochure de 32 pages, l'auteur recherche les moyens mis à la disposition de l'école pour renforcer toujours davantage notre culture nationale, par l'art, la littérature, le chant, l'histoire suisse et l'instruction civique. Nous avons déjà signalé cet intéressant travail à nos lecteurs (*voir aux annonces*) et aurons probablement l'occasion d'y revenir encore.

Institut J.-J. Rousseau.

Tel est le nom d'une Ecole libre des sciences de l'Education qui s'ouvrira à Genève le 15 octobre prochain. M. P. Bovet, Dr ès-lettres et professeur de pédagogie et de philosophie à l'Université de Neuchâtel, en prendra la direction. Au nombre des professeurs indiqués, nous trouvons en tête les noms de MM. Ed. Claparède, professeur de pédagogie expérimentale à l'Université de Genève, et M. Millioud, professeur de philosophie à l'Université de Lausanne.

Cet Institut, dit le prospectus, sera à la fois une école et un centre de recherches : d'une part, il orientera sur toutes les questions touchant à l'éducation des personnes qui appartiennent déjà à l'enseignement ou qui se destinent à la vocation pédagogique sous quelque une de ses formes ; d'autre part, il cherchera à centraliser et à coordonner les documents de toute nature propres à faire progresser la science de l'enfant.

Les enseignements principaux seront : *Psychologie*, avec exercices au Laboratoire de Psychologie et Anthropométrie scolaire ; *Didactique* (générale et spéciale) ; — *Hygiène scolaire*, avec notions pratiques sur les maladies des enfants ; *Enfants arriérés et anormaux* (clinique et pédagogie) ; — *Education morale et sociale* ; — *Histoire et philosophie des grands éducateurs*. L. Hz.

Congrès des médecins scolaires de langue française.

Ce congrès aura lieu à Paris les 20, 21 et 22 juin prochain. Les deux questions à l'ordre du jour sont :

a) *Organisation de l'inspection médicale des écoles en France*. — Un projet de loi sur cette organisation est soumis en ce moment au Parlement français et a déjà été étudié par diverses commissions de la Chambre des députés.

b) *Education physique à l'école*.

A cette occasion sera consacrée officiellement l'existence de l'*Association française des médecins scolaires*, à laquelle pourront se rattacher des membres associés, soit les médecins s'intéressant aux questions de médecine et d'hygiène scolaires et médecins scolaires des pays de langue française. Les profanes et même les autorités scolaires paraissent donc plus ou moins invités à se tenir à l'écart de l'association nouvelle, sauf en ce qui concerne les subventions prévues comme ressources et pouvant être versées par l'Etat, les départements ou les communes. L. Hz.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Société pédagogique de la Suisse romande. — Voici le texte de la lettre envoyée par le Bureau de *La Romande* à M. Louis Pelet, professeur à Lausanne, à l'occasion de son jubilé cinquantenaire.

Monsieur,

Le Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande ne veut pas rester étranger aux manifestations qui ont souligné le cinquantième anniversaire de

votre entrée dans l'enseignement. Il n'oublie pas que vous êtes un des premiers membres de notre association, un de ses honoraires les plus vénérés, un des plus anciens abonnés et collaborateurs de notre organe l'*Educateur*. Nous savons avec quelle joie vous assistez à nos congrès romands et combien les questions d'enseignement, surtout celles intéressant l'école primaire, vous tiennent à cœur, car vous n'avez jamais oublié vos premières années de labeur au milieu de nos populations campagnardes. Nous vous en exprimons nos remerciements les plus chaleureux.

Nous vous présentons aussi nos vœux les plus sincères, pour que, pendant de longues années encore, nous puissions vous conserver au milieu de nous plein de force et de santé.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre haute et respectueuse considération.

Au nom du Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande.

Le Président,

E. BRIOD.

Le Secrétaire,

Ernest SAVARY.

VAUD. — **Retraite.** — M. Emile Nicod, instituteur à Granges, vient de prendre sa retraite, après quarante années d'enseignement primaire. Il laisse sa tâche contre son gré, forcé par la fatigue des nerfs et le surmenage, à prendre un repos dûment mérité.

Breveté en 1872, Emile Nicod débuta à Marnand, où il resta en fonction jusqu'en 1877. A cette époque, il partit pour Alexandrie (Egypte); là, il enseigna le français à l'Ecole suisse. Revenu au pays, il dirige la première classe de Puidoux de 1880 à 1894, pour la quitter ensuite et venir terminer sa carrière pédagogique à Granges où il enseigne depuis 1894. Partout, dans ces divers postes, il a laissé le souvenir d'un excellent maître et d'un éducateur plein de conscience.

Emile Nicod a fait partie de la Commission consultative, lors de la revision de la Loi scolaire. Comme collègue, il était très aimé et très écouté. Parlant très facilement, il prenait souvent la parole dans les Conférences de district.

A Granges, il a fait partie du Conseil de Paroisse et maintenant c'est lui qui préside cette autorité.

Père d'une nombreuse famille, notre collègue, Emile Nicod a dû travailler sans relâche; il a connu les luttes de la vie et les épines; et la mort récente de sa compagne l'a douloureusement affecté. Il laisse derrière lui un sillon péniblement tracé, mais dans lequel il a su semer le bon grain.

Emile Nicod ne s'en va pas sans emporter de précieux témoignages d'affection, de sympathie et de reconnaissance. Ses élèves, la commission scolaire et les autorités communales, l'ont fêté comme on fête un vétéran qui s'est usé à la tâche, qui a consacré toutes ses forces à l'enseignement et à l'éducation de la jeunesse et qui n'a jamais failli à son devoir. A notre tour, au nom du corps enseignant vaudois, nous disons à ce vénérable collègue toute notre sympathie, toute notre admiration pour une carrière si féconde, et nous formons les meilleurs vœux pour le rétablissement de sa santé fortement ébranlée. A. D.

*** **Augmentation de traitement.** — Nous apprenons avec plaisir que le

Conseil communal de Concise, dans sa séance du 7 juin, a augmenté le traitement du personnel enseignant de la localité comme suit : M. E. Fallet, instituteur, fr. 200 ; MM^{mes} Marxgut-Cousin, Fallet-Lambert et Martin, fr. 100, chacune. Nos félicitations à nos collègues et nos remerciements aux autorités de Concise pour leur généreux mouvement.

Nous avons omis de parler d'une augmentation de fr. 100 accordée à M. Guidoux, instituteur à Method, à l'occasion de sa trentième année d'enseignement dans la dite commune. Notre collègue a eu, ce jour-là, l'agréable surprise d'entrer dans une salle originalement décorée et fleurie par ses élèves. C'était un hommage rendu à un vaillant serviteur de la patrie et à un ami dévoué de l'Eglise. C'est lui, qui le premier, a institué un fonds pour la restauration du temple de Method et s'est efforcé de l'augmenter. Depuis trente ans, il fait aussi gratuitement les fonctions d'Eglise. Nous nous associons de tout cœur aux hommages rendus à notre dévoué collègue, et, tout en le priant de bien vouloir nous pardonner un oubli involontaire, nous lui souhaitons encore de longues années d'activité.

A. D.

***** Une visite au nouveau collège de Mies.**— Mies est un petit village quelque peu genevois. On s'en aperçoit à prime abord et davantage encore lorsqu'on arrive en face du nouveau bâtiment scolaire. Celui-ci, en effet, sort tout à fait du cadre habituel des collèges modernes. Il étonne par son originalité et on ne sait, s'il faut l'admirer ou rester sur la réserve. Peu à peu cependant, il vous conquiert par son architecture quelque peu moyennâgeuse et son air de ferme cossue. Tout ici est original : clocheton bas et tout en avant de la face principale, cadran peint directement sur le mur, escalier extérieur sous un avant-toit sobrement décoré, coups de truelle soigneusement conservés dans la maçonnerie extérieure, fenêtre en plein-cintre, laissant pénétrer à flot la lumière. A l'intérieur, tout est bien compris et rien ne manque. Les appartements supérieurs sont suffisamment vastes et la décoration de bon goût. Fait à noter : une des salles a été décorée par les enfants, sous la surveillance de l'architecte. Devant le collège est un vaste préau ombragé, avec vue sur le lac et le Jura, où les enfants auront abondamment place pour s'ébattre.

L'inauguration du nouveau bâtiment de Mies aura lieu prochainement et nous aurons l'occasion d'en reparler.

A. D.

JURA BERNOIS. — † Louise Eschmann. — Madame Louise Eschmann, née Chèvre, ancienne institutrice aux Genevez, est décédée le 7 juin dernier.

Née le 19 janvier 1844, elle avait fait ses études au couvent des Ursulines à Saint-Ursanne, et à l'école normale de Delémont. Son brevet porte la date du 5 novembre 1860. Elle avait été admise à la retraite en 1903, après 28 ans de services. C'était une personne dévouée et aimable qui, devenue veuve de bonne heure, a su faire honneur à ses affaires et élever honorablement sa famille.

***** Enseignement secondaire.** — Les maîtres secondaires du Jura bernois se sont réunis le 12 mai, à Tavannes sous la présidence de M. Abel Billieux, maître secondaire à St-Imier.

Les comptes présentés par le caissier ont été approuvés. Les finances de la section sont prospères. Le comité pour 1912-1914 a été pris dans l'arrondissement

de Delémont-Laufon. Il se compose de M. Mertenat, maître secondaire, à Delémont comme président; de Mlle Breuleux et de M. Schaller à Delémont, de MM. Hulliger à Laufon et Grandjean à Bassecourt.

Les délégués du Jura au comité cantonal sont MM. Gétaz, à Bienne; Billieux, à Saint-Imier; Robert, à Tavannes; Steiner, à Delémont; Dr Juillard, à Porrentruy et Hullinger, à Laufon.

M. H. Prêtre, du gymnase de Bienne, a présenté un mémoire sur la création d'une caisse en faveur des veuves et des orphelins des fonctionnaires de l'enseignement secondaire.

La séance s'est terminée par la lecture du rapport de M. Billieux, président sortant de charge, sur le travail accompli pendant ces deux dernières années.

*** **Ecoles normales.** — Le prix de la pension des élèves qui variait de 150 à 400 francs suivant la fortune des parents a été élevé par le Conseil exécutif. Il varie maintenant de 200 à 500 francs.

*** **Maison blanche à Evillard.** — La société des instituteurs bernois organise dans toutes les localités du canton une journée de la petite fleur en faveur d'un asile pour les enfants malades et incurables. A Delémont, cette journée a produit fr. 1 301,25; à Courrendlin, fr. 880,10.

H. GOBAT.

NEUCHÂTEL. — **Conférences générales.** — Elles devaient avoir lieu deux jours durant à la Chaux-de-Fonds en juin. Mais diverses circonstances ont nécessité un renvoi de ces journées en septembre prochain. Les rapports à présenter par les districts ne sont pas encore tous parvenus au comité central qui les attend impatiemment et qui devra ensuite faire procéder, par les six sections, à un second débat à l'effet d'établir des conclusions définitives.

Ajoutons de suite que, dans l'avant-projet d'organisation de ces journées pédagogiques, la section de La Chaux-de-Fonds a fort bien fait les choses et les participants aux Conférences générales de 1912 auront tout lieu de se féliciter une fois de plus et d'apprécier l'hospitalité montagnarde.

A plus tard d'autres détails.

L. Q.

BIBLIOGRAPHIE

P. Chauvet, J. Jeanjean, Les sciences physiques et naturelles à l'école primaire par la méthode expérimentale, avec leurs applications à l'agriculture, à l'industrie, à l'hygiène et à l'économie domestique. Cours moyen et supérieur, publié sous la direction de M. Antoine Pizon, agrégé des sciences naturelles, docteur ès-sciences.

A. Thorinaud, éditeur. Montluçon. — Un volume cartonné (312 pages, 477 figures), pour le prix excessivement modique de 1 fr. 60.

Le premier auteur de ce livre n'est pas un inconnu pour les lecteurs de *l'Éducateur*. M. Chauvet a communiqué à notre organe des séries de leçons illustrées qui n'auront pas passé inaperçues. Et ce n'est pas seulement par la description d'ingénieuses expériences, exécutées avec des objets d'une extrême simplicité, que ce manuel est remarquable, mais nous l'apprécions avant tout parce qu'il

créée une méthode de recherches et d'études scientifiques à la portée de tous.

Former l'esprit scientifique de l'enfant, dans toute la mesure du possible à l'école primaire en donnant à la méthode expérimentale toute son ampleur, sans négliger les applications des sciences dans le domaine de l'hygiène, de l'agriculture, de l'industrie et de l'économie domestique, voilà ce qu'ont voulu réaliser les auteurs de ce nouvel ouvrage. Nous leur en sommes infiniment reconnaissants, car ils se conforment de fait aux données de la psychologie moderne en rendant possibles et faciles l'observation et l'expérimentation, ces bases fondamentales de la connaissance. L'enseignement par définitions confiées à la seule mémoire de l'écolier est absolument proscrit.

Les sujets traités dans ce joli volume sont classés sous deux chefs principaux : *Sciences physiques* et *sciences naturelles et agriculture*. La première partie étudie les trois états des corps, l'eau, l'air, les combustibles, la chaleur, la vapeur, l'électricité, le son, la lumière, enfin quelques minéraux et métaux. La deuxième partie est subdivisée en quatre sections : la terre, l'homme, les animaux, les plantes. Ces leçons sont présentées sous une forme toujours claire, simple, sorte de *sommaire* de l'exposé oral fait par le maître. Le texte ordinaire est suivi d'un *résumé* qui peut être mémorisé. Les *exercices* qui terminent chaque leçon indiquent les expériences et les observations que comporte le sujet. A notre avis, cette dernière partie est la plus neuve et la plus originale que nous offrent jusqu'ici les manuels scientifiques français ; nous en félicitons très sincèrement les auteurs, car ces observations sont vraiment utiles et réelles, et ces expériences ne sont pas des trompe-l'œil.

Au point de vue agricole, ce livre rendrait de grands services aux écoliers de la campagne, dont les notions scientifiques sont trop souvent insuffisantes. Celles que nous trouvons dans le présent ouvrage, quoique sommaires et fortement condensées, constituent un bagage déjà fort riche et tout à fait à la portée d'élèves primaires. Mais ce que nous apprécions avant tout dans l'œuvre de MM. Pizon, Chauvet et Jeanjean, c'est le principe directeur qui les a inspirés, principe très exactement formulé dans ce passage de la préface :

« La plus haute mission du maître, en cultivant l'esprit des enfants qui lui sont confiés, est d'éveiller leur curiosité et d'élargir leur horizon, afin qu'ils ne restent pas, une fois sortis de l'école, dans l'indifférence de ce qui fait la vie et la grandeur de notre pays... En ce qui concerne l'agriculture, ce qui importe, c'est de donner aux enfants une tournure d'esprit particulière, de leur faire aimer la campagne, de les amener à comprendre et à pratiquer intelligemment le métier qu'ils auront un jour, en rompant avec la routine et les préjugés et de leur donner l'idée de rechercher toujours les méthodes reconnues les meilleures. »

C'est pourquoi nous venons recommander expressément ce *nouveau* manuel à l'attention des autorités scolaires, des membres du personnel enseignant et des amis du progrès intellectuel et social de notre jeunesse. U. B.

PENSÉE

Le présent est le père de l'avenir, et pour assurer l'avenir, il faut souvent être sévère pour le présent. FRÉDÉRIC PASSY.

PARTIE PRATIQUE

LANGUE MATERNELLE.

Ch. IV. Pierre à la campagne (suite).

IV

I. — ENTRÉE EN MATIÈRE : **Les matelots de la basse-cour.**

II. — LECTURE. — ANALYSE. — COMPTE RENDU. — VOCABULAIRE.

1. Cuan! cuan! La fermière a des canards dans sa basse-cour, des canards ventrus au plumage mélangé de gris, de brun, de noir, de blanc, de jaune et de vert. Cuan! cuan! quelle musique désagréable.

2. Cuan! cuan! Les canards se dirigent vers la mare. Comme ils sont lourds. Ils vont à gauche, ils vont à droite. ils se dandinent, le ventre en avant, sur leurs courtes pattes.

3. Cuan! cuan! les voilà sur l'eau. Comme ils nagent bien. Comme ils sont gracieux. On dirait de minuscules nacelles poussées par la brise.

4. Cuan! cuan! Les canards reviennent de l'étang. Bientôt les heureuses bêtes se régaleront de la pâtée de midi. Elles chercheront ensuite un coin d'ombre pour y dormir le cou replié dans leurs plumes.

Au tableau noir, les mots difficiles : 1. Les canards ventrus, la musique, gris, brun, noir, jaune, vert, blanc, blanche, désagréable. — Cuan!

2. La mare, le ventre, les pattes ; — à droite, à gauche ; — ils se dirigent, ils se dandinent, ils vont en avant ; — lourd, court.

3. L'eau, de minuscules nacelles, la brise ; — gracieux, les voilà.

4. L'étang, les bêtes, la pâtée, un coin d'ombre, le cou ; — ils reviennent, ils se régaleront, elles chercheront ; — bientôt.

III. — ELOCUTION : 1. Avez-vous déjà vu des canards? Mme Jean a-t-elle des canards dans sa basse-cour? Pourquoi élève-t-elle ces gros oiseaux?

2. Qu'est-ce qu'une mare? Pourquoi les canards se dirigent-ils vers la mare? Qu'est-ce qu'un oiseau aquatique? Les canards ont-ils, sur terre, une gracieuse démarche?

3. Qu'est-ce qu'une oie? Les canards nagent-ils bien? Sont-ils gracieux sur l'eau? Lorsqu'ils prennent leurs ébats, à quoi peut-on les comparer? Qu'est-ce qu'une nacelle? Qu'est-ce qu'une brise? Que signifie le mot « minuscule »?

4. Qu'est-ce qu'une pâtée? Un coin d'ombre? Décrivez l'attitude d'un canard quand il dort? Comment appelle-t-on la femelle du canard? Les petits de la cane? La cane est-elle une bonne couveuse? A quel oiseau confie-t-on ses œufs pour les couvrir?

EXPRESSIONS A EXPLIQUER : C'est une oie. (Personne stupide.) C'est un canard. (Fausse nouvelle.) Prendre un canard. (Morceau de sucre trempé dans le café, dans une liqueur alcoolique.) Avoir la patte d'oie. (Ride au coin de l'œil.) — Le jeu de l'oie.

IV. — MORALE : Le canard marche, nage et vole, il est vrai ; mais peut-il lutter de vitesse avec le lévrier? peut-il fendre les eaux avec la rapidité du brochet? peut-il se perdre dans les nues comme la légère hirondelle? **Le grand**

point n'est pas de tout faire, mais de faire bien, ce que l'on fait.

V. — EXERCICES DE GRAMMAIRE ET D'ORTHOGRAPHE.
(Emploi du tableau noir.) Tableau de revision.

Les noms.

Le pluriel marqué par x.

Le manteau. — Les manteaux.

Le cheveu. — Les cheveux.

Le joujou. — Les joujoux.

Le cheval. — Les chevaux.

Le travail. — Les travaux.

Comment les noms terminés au singulier par **au**, **eu**, **ou**, **al**, **ail**, forment-ils leur pluriel ? Quels sont les sept noms en **ou** qui prennent un **x** au pluriel ? Nommez quelques noms en **ou** qui prennent un **s** au pluriel ?

Au tableau noir :

Un plumage gris. — Des plumages gris.

Un poulailler spacieux. — Des poulaillers spacieux.

Les élèves trouveront facilement la règle suivante :

Les qualificatifs terminés en singulier par **s** ou **x** ne changent pas au pluriel.

DICTÉES : Les textes 1 à 4, puis les 5 numéros suivants :

Nos oiseaux de basse-cour.

1. Le coq est plus grand et plus beau que la poule. Sa tête est ornée d'une crête rouge comme le coquelicot. Sa queue est arrondie en panache.

VOCABULAIRE : Une crête, le coquelicot, la queue arrondie.

2. Le coq est courageux. Il attaque et se défend avec son bec et ses éperons. Le coq est matinal. Avant le point du jour, il réveille le paysan et sa famille.

VOCABULAIRE : Il attaque, se défend, les éperons.

3. Le poussin brise sa coquille avec son bec. Il trotte dès sa sortie de l'œuf et grandit sous l'œil vigilant de sa mère. Les premiers jours, la fermière lui donne du pain trempé dans de l'eau ou du lait, des œufs, de la viande coupée en petits morceaux.

VOCABULAIRE : La coquille, l'œil, il trotte, il grandit, trempé, dès.

4. Le canard est un glouton, mais il n'est pas difficile à nourrir. Les graines, le son, les légumes, les petits poissons, les rebuts de cuisine, les débris de viande, tout lui est bon. Il ne demande qu'un peu d'eau pour y barboter, un terrain pour ses courses et un abri pour la nuit.

VOCABULAIRE : Un glouton, les rebuts, les débris, un terrain, un abri, la nuit, les poissons, à nourrir, y barboter.

5. La poule est le plus précieux de nos oiseaux domestiques. Elle pond de bons œufs. Elle nous donne aussi sa chair et ses plumes. Le poulailler est sa demeure.

VOCABULAIRE : Elle pond, précieux, aussi.

6. Exercice à mettre au pluriel :

Un paysan joyeux. Un coq courageux. Le vieux mur. L'escalier dangereux. Un repas copieux. Un fruit exquis. Un pain frais.

7. Devoir à mettre au singulier :

Des abricots juteux. Des mets savoureux. Des vins doux. Des poils soyeux. Des fils soumis. Des draps épais. Des tapis moelleux.

VI. — PETITS EXERCICES DE STYLE.

L'oie.

1. Qu'est-ce que l'oie ? Comment est son bec ? Par quoi sont reliés les doigts de ses pattes ? Comment l'oie marche-t-elle ? Comment nage-t-elle ? Comment est sa voix ?

2. L'oie juche-t-elle comme la poule ? Comment s'appelle le mâle ? le petit ? Qu'est-ce que l'oie nous donne ?

VOCABULAIRE : Aquatique, les doigts, la peau, la voix, le mâle, le jars, les oisons, les oreillers, l'édredon, sa chair, elle ne juche pas.

1. L'oie est un oiseau aquatique comme le canard. Son bec est long et plat. Les doigts de ses pattes sont reliés par une petite peau (doigts palmés). L'oie marche mal, mais elle nage bien. Sa voix est désagréable.

2. L'oie ne juche pas comme la poule pour dormir. Le mâle s'appelle jars, les petits sont des oisons. L'oie nous donne la plume qui remplit nos oreillers et nos édredons. Elle nous donne aussi sa chair qui est excellente.

Le dindon.

Qu'est-ce que le dindon ? Que savez-vous de son plumage ? Que peut-il faire avec sa queue ? Pourquoi l'élève-t-on ? Comment désigne-t-on la femelle du dindon ? Comment s'appelle le petit ?

VOCABULAIRE : La queue, la femelle, le dindonneau, différentes couleurs.

Le dindon est un gros oiseau de basse-cour. Son plumage a différentes couleurs. Le dindon peut faire la roue avec sa queue. On l'élève pour sa chair qui est savoureuse. La femelle s'appelle dinde et son petit dindonneau.

A. REGAMEY.

Degré supérieur.

RÉDACTION

Le lion et le rat,

par La Fontaine. Livre de lecture Dupraz et Bonjour, page 500.

IDÉES PRINCIPALES. Etourderie du rat. — Bonté du lion. — Il se laisse prendre au piège — Le rat accourt et le délivre.

IDÉES MORALES. Un bienfait n'est jamais perdu. — La patience et la persévérance mènent plus vite au but que la force et la brutalité.

REMARQUES. Dans l'étude des fables en vue de la rédaction, l'élève a constamment la tendance à employer les mêmes termes que l'auteur. Pour éviter cette imitation par trop servile, le maître exigera que l'enfant développe le plus possible chacune des parties du plan ci-dessus. Les idées principales et morales forment le plan du sujet. La composition comprendra deux parties distinctes : la

première n'est autre que le récit raconté avec de nombreux détails personnels et la seconde a son plan dans les idées morales. Dans l'étude de cette dernière partie, il y a lieu de montrer que toujours, dans la vie, on se rend compte de la véracité des deux proverbes qui terminent le plan de la composition.

Il est nécessaire que les enfants s'élèvent jusqu'à cette idée qu'on ne doit pas rendre service uniquement dans le but d'en retirer une récompense, mais simplement pour la satisfaction du devoir accompli.

VOCABULAIRE : L'occasion, cru (participe passé du verbe croire), crû (part. passé du verbe croître), advenir, les rets, le rugissement, sire, accourir, la maille, la patience.

Expressions : à l'étourdie, avoir affaire.

APPLICATIONS. *Récitation* : La composition terminée, les élèves apprendront la fable par cœur.

Modèle d'écriture : Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage.

PAUL CHAPUIS.

Le renard et le bouc,

par La Fontaine. Livre de lecture Dupraz et Bonjour, page 501.

IDÉES PRINCIPALES. Portrait du renard. — Portrait du bouc. — Descente dans le puits. — Comment sortir ? — Le renard profite de la crédulité de son compagnon, après quoi il le tourne en ridicule et l'abandonne.

IDÉES MORALES. La lâcheté est une action basse. Il ne faut pas atteindre son but par des moyens déloyaux.

REMARQUES. En traçant brièvement les portraits du renard et du bouc, il importe de bien établir la différence qu'il y a entre ces deux êtres. C'est un contraste frappant. Tandis que le renard symbolise la ruse et la perfidie, le bouc représente l'innocence et la simplicité d'esprit. Pour bien se rendre compte de cela, il suffit de méditer ces deux vers de la fable :

« Celui-ci (le bouc) ne voyait pas plus loin que son nez ;
L'autre (le renard) était passé maître en fait de tromperie. »

Les idées morales, qui en somme n'en forment qu'une, feront l'objet d'une étude approfondie. Le maître cherchera à montrer que les gens qui commettent des actions viles, ceux qui écrasent les faibles pour mieux arriver à leur but, moissonnent tôt ou tard les conséquences de leurs actes. Eviter cependant de laisser croire aux élèves que toujours le vice est puni et la vertu récompensée.

Montrer que le dernier vers de la fable : « En toute chose, il faut considérer la fin » est pris dans un sens ironique. Dégager cette idée générale que les hommes sont solidaires les uns des autres, qu'ils doivent par conséquent s'entr'aider et atteindre leur but (position, fortune, etc.) sans nuire à leurs semblables. Il y a un rapprochement à établir entre cette fable et celle du *corbeau et du renard*.

VOCABULAIRE. Encorné, la tromperie, se désaltérer, abondamment, le compère, l'échine, sensé, exhorter, par excellence, hors, considérer.

APPLICATIONS. *Récitation* : fable à apprendre par cœur.

Modèles d'écriture : Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée. — Honnêteté passe richesse.

PAUL CHAPUIS.

DICTÉES

Après la pluie.

I. Le ciel était tendu de nuages *gris de suie*, pareils à la toile unie d'une tente qui se relevait avant de toucher l'horizon et qui laissait voir, entre son *ourlet terne* et les croupes hérissées et noires des montagnes, une bande de ciel clair, l'un *bleu transparent*, pareil à un cristal. A chaque instant, le bord du lourd *péplum* de nuages *s'effiloçait* en longs fils argentés, en longues vapeurs traînantes et fuyantes. Et la bande claire allait s'élargissant. Tout au fond, du *lointain de turquoise* montait l'alpe neigeuse d'un gros nuage brillant. Les forêts semblaient de longues coulées d'encre de Chine.

II. Derrière la tente épaisse, le soleil descendait lentement et préparait ses flèches. Tout à coup, le *pan de bure* se déchire et le héros éblouissant paraît. Aussitôt, le paysage plat, sans modelé, s'éclaire, se creuse en vallons, surgit en chaînes infinies, *bleues, gris-perle*, qui s'enfuient en cortège et traînent avec elles, comme pour jouer, le fil d'argent de la rivière. Les prairies, en face du couchant, sont d'un *vert doré* qui ondoie ; la route en bas semble un *satin mouillé* ; et les toits rouges du village, dans une échancrure, ont des éclairs vifs aux angles, aux cheminées.

III. Sur la prairie de gentianes, un jeune sapin traversé de lumière est une *girandole*, car des milliers de gouttes pendent à ses aiguilles et chaque goutte est une *pierrerie bleue*, ou orange, ou une *émeraude* tremblante. Au ciel, la teinte grise se plisse, se moutonne en des ondulations qu'une lueur dore par dessous. Le soleil a disparu, on sent que la pourpre royale de ses adieux va éclater ; dans la *mer de turquoise* liquide qui se violace au loin, voguent déjà des *archipels d'or*, et les plages sont des *friselis d'or*. Il y a partout des *brisures d'or* et un poudroiement d'or. Vers le nord, c'est la déroute éperdue des vapeurs duveteuses qui sont changées maintenant en une fumée de fournaise noire, violette, *jaune de flamme*, couchée sous le vent. Par gradations infinies, tout ce fauve, tout ce blond, tout cet or se changent en une *pourpre orangeuse* et tragique, en un *rouge de braise* d'abord, en *veines de rubis incandescent* qui se tordent dans l'agate des nuages blancs et gris.

(*Irène Andéol.*)

T. COMBE.

VOCABULAIRE : Les mots en italique.

GRAMMAIRE : Expressions adjectives de couleurs. Voir Larive et Fleury, page 41, n° 176.

ULYSSE GUIBAT.

ECONOMIE AGRICOLE

Nous devons l'intéressante leçon qui va suivre à l'obligeance de M. A. Masson, directeur de la Laiterie agricole, à Lausanne. (*Réd.*)

Le lait.

Formation du lait. Le lait est un aliment complet ; c'est un liquide opaque, blanc, tirant sur le jaune ; sa saveur est douce, légèrement sucrée. Sa densité est de 1,03, c'est-à-dire un peu supérieure à celle de l'eau.

Longtemps on a cru que le lait provenait directement de la transformation

du sang dans la mamelle des mammifères. Aujourd'hui on reconnaît que cette hypothèse n'est pas rigoureusement exacte, car la composition chimique du lait est absolument différente de celle du sang et, de plus, le lait contient des éléments, la caséine par exemple, qui ne se trouve pas dans le sang. Pour l'instant, la formation du lait reste encore un mystère gardé jalousement par l'intérieur de la mamelle, mais que chimistes et zootechniciens expliquent comme suit : « Le lait est le produit d'une sécrétion ou plutôt d'une décomposition continuelle des cellules épithéliales formant l'intérieur de la mamelle. »

La mamelle. Elle est formée chez la chèvre de deux et chez la vache de quatre quartiers absolument semblables et fonctionnant indépendamment les uns des autres. La partie supérieure de la mamelle forme la *citerne* à laquelle aboutissent un très grand nombre de canaux lactifères, terminés par des vésicules ressemblant quelque peu à des feuilles de trèfle et appelés *acinis*. L'intérieur des acinis est à doubles parois formées de cellules qui s'allongent pendant la sécrétion et laissent écouler le lait dans la citerne. Les acinis sont tapissés de vaisseaux sanguins contenant le sang nécessaire au fonctionnement de ces organes. Le canal excréteur (trayon) est fermé à son extrémité inférieure par un anneau appelé *sphincter*, qui empêche l'écoulement du lait de se produire en dehors des moments de traite.

Signes laitiers. L'affluence du sang dans la mamelle étant nécessaire pour la production du lait, il y aura évidemment corrélation entre un système sanguin très développé et une abondante production laitière. Il sera ainsi possible de reconnaître les capacités laitières d'une vache au développement plus ou moins grand des grosses veines, appelées *sources* ou *fontaines de dessous*, qui reconduisent le sang de la mamelle dans le système artériel.

Il faut aussi remarquer que dans la production du lait l'influence de l'individualité, de la race, est considérable. Sans doute, l'affouragement a son importance et l'ancien proverbe, *le lait se fait par la bouche*, a encore du vrai, mais les aptitudes laitières sur la quantité et la qualité du lait sécrété sont le facteur principal, d'où intérêt à élever du bétail parfaitement sélectionné. La bonne vache laitière, c'est-à-dire celle qui donne 20 litres de lait et plus par jour, a presque toujours eu pour mère une laitière d'élite. Cette application du principe d'hérédité est d'ailleurs fort connue ; mais ce qu'on sait moins généralement, c'est que le père exerce sur l'aptitude laitière une influence non moins importante que celle de la mère.

Traites. La sécrétion du lait dans la mamelle ne se fait pas de façon régulière et continue. Elle est surtout abondante pendant la traite. L'attouchement de la mamelle par la bouche du petit ou par la main de l'homme la favorise grandement. De là, l'utilité de l'*amouillage*. Un massage rationnel de la tétine et une traite faite toujours complètement et à fond augmente considérablement non seulement la quantité, mais encore la qualité, soit la teneur en crème du lait obtenu (jusqu'à 10 % en quantité et 1,5 % en beurre). Cela explique et justifie les trois traites journalières pratiquées avec avantage dans certains pays.

Composition du lait. Le lait se compose de 85 à 90 % d'eau et 10 à 15 % de résidu sec. Un lait normal comprend en moyenne 87,5 % d'eau, 4,5 % de

lactose (sucre), 3,6 % de graisse, 3,2 % de caséine, 0,6 % d'albumine et 0,6 % de phosphate.

De tous ces éléments, la graisse est de beaucoup le plus variable en quantité. Et là aussi l'influence de l'hérédité et de la race est de première importance.

Mais à côté de la composition chimique du lait, il faut considérer encore sa qualité, c'est-à-dire son goût plus ou moins agréable et son pouvoir de conservation. Sur ces derniers points, la question d'affouragement joue un rôle capital. Les principes aromatiques des herbes de montagne, l'arome du trèfle, de la luzerne, se retrouvent dans le lait et ses produits : beurre, fromage, etc., comme aussi les aliments de mauvaises qualités : foin moisi, tourteaux fermentés, résidus de distillerie communiquent au lait un goût désagréable et le rendent souvent impropre à la consommation et à la fabrication.

Ferments et bactéries. Parmi les ferments inorganiques et les bactéries que le lait contient souvent en quantités énormes, il y en a d'utiles et de nuisibles. Les premiers (10 à 20 000 par cm^3) transforment le sucre en acide lactique, la caséine en fromage et permettent l'acidification de la crème que l'on transforme en beurre. Les seconds, peu nombreux dans un lait normal au moment où il sort de la mamelle (1000 au plus dans un cm^3), mais qui se multiplient avec une prodigieuse rapidité dans un lait contaminé (plusieurs millions au cm^3), sont la cause de toutes les altérations du lait.

Maladies du lait. Elles peuvent se classer en trois groupes, suivant les causes qui les provoquent. 1^o *Les maladies généralisées de la vache*, même une simple indigestion, amènent une certaine fièvre qui influe sur les fonctions du sang et de la sécrétion ; il en résulte un lait anormal qui doit être exclu du commerce et de la fabrication du beurre et du fromage. 2^o *Les maladies de la mamelle* : quartier, abcès, mamite, provoquent de même un lait absolument mauvais et inutilisable. 3^o *Les maladies du lait causées par un agent extérieur* : mauvaises odeurs, emploi de désinfectants, malpropreté du vacher, du bétail, des étables, des ustensiles servant à la traite, sont de beaucoup les plus nombreuses. On ne saurait trop insister sur les avantages d'une bonne hygiène du bétail laitier. L'air, la lumière, la propreté, une bonne litière, un affouragement normal sont nécessaires à la production d'un lait agréable au goût et parfaitement sain.

ARITHMÉTIQUE.

Problèmes pour les maîtres.

Les réponses des problèmes donnés dans le n^o du 25 mai sont les suivantes

1^o Le multiplicande est 10 879 ou 16 879 et le multiplicateur 9.

2^o Le nombre des poignées de mains échangées entre dix personnes qui vont se séparer est de 45.

Soit n le nombre des personnes, le nombre des shake hand sera exprimé par la formule :

$$\frac{n(n-1)}{2} \text{ ou } \frac{n^2-n}{2}$$

En effet, dit M. Reymond, « la 1^{re} qui partira donnera $n-1$ poignées de main, la 2^e $n-2$, la 3^e $n-3$ et les 2 dernières ensemble 1.

La suite de tous ces nombres forme une progression arithmétique décroissante, dont la somme est $\frac{n^2-n}{2}$.

Pour $n=10$ la formule donne

$$\frac{10^2-10}{2} = 45. »$$

Reçu des réponses et des solutions très intéressantes de M^{me} Cottier-Cosandey, à Rougemont, de M^{lles} Dufey, à Trélex, et Noverraz, à Chavannes-sur-Moudon, et de MM. A. Baud, à Clarens; A. Forel, à Huémoz; Charles Voillat, Le Landeron; M. Reymond, à Chevilly, et Charles Misteli, à Genève. Nous les en remercions.

COMPTABILITÉ

2 Facture d'un marchand de vin.

VINS ROUGES et BLANCS

du pays et étrangers

Gros et mi-gros

Téléphone 1915

CH. BONVIN

9, Rue du Vignoble, 9, Morges.

Monsieur Dubouillon, maître de pension, à Cour. DOIT les marchandises ci-après, expédiées par Chemin de fer, franco en gare de Lausanne. Payables à 3 mois ou à 30 jours sous 3 % d'escompte. *Les fûts vides doivent être retournés en bon état, franco gare de Morges, faute de quoi ils seront facturés à raison de fr. 0,15 le l. de contenance.*

Morges, le 15 juin 1912

| Marques | Litres | | à fr. le l. | F. C. |
|---------|--------|--------------------------------|-------------|--------|
| CB. 12 | 148 | vin blanc La Côte 1911 | 0,90 | 133.20 |
| CB. 94 | 105 | » » Morges 1911 | 0.82 | 86.10 |
| CB. 7 | 50 | » » Lavaux 1911 | 1,15 | 57.50 |
| CB. 109 | 120 | vin rouge français, côtes 1910 | 0,70 | 84.— |
| CB. 106 | 118 | » » » » 1911 | 0,75 | 88.50 |
| CB. 130 | 82 | grand vin de Gontinobles 1908 | 1,40 | 114.80 |

TOTAL à 3 mois fr. 564.10

Escompte 3 % 16.90

Net à 30 jours fr. 547.20

Nota. Mes expéditions par chemin de fer se faisant toujours par fûts pleins en bonde, je n'accepte de réclamations pour manque ou avarie qu'autant que la contestation a été notifiée à la gare d'arrivée.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Places au concours

INSTITUTEURS. — **Apples** fr. 1600 et autres avantages légaux; 25 juin. — **Oulens** (Echallens) : fr. 1600, plus logement et bois nécessaire au chauffage de la salle d'école. Le logement n'étant pas suffisant, il est accordé en plus une indemnité de 200 fr.; 25 juin.

INSTITUTRICES. — **Bex** : fr. 1000 plus augmentation de fr. 25 après chaque 5 ans de service dans la commune jusqu'à concurrence de fr. 100, après 20 ans. Indemnité de fr. 300 pour logement et jardin; 21 juin. — **Les Planches** (Montreux) : Maitresse de travaux à l'aiguille; 22 h. de leçons par semaine; fr. 50 l'heure annuelle, plus 6 augmentations de fr. 2 l'heure après 3, 6, 9, 12, 15 et 20 ans de service dans le canton; 21 juin. — **Vallorbes** : 2 places d'institutrices; fr. 1200 pour toutes choses; 25 juin. —

NOMINATIONS

Dans sa séance du 8 juin 1912, le Conseil d'Etat a nommé :

M. Alexis Mamboury, en qualité de maître spécial de religion au Collège de Ste-Croix, à titre provisoire et pour une année; M^{lle} Blanche Chevalley, en qualité de maitresse secondaire au Collège mixte d'Avenches, à titre provisoire et pour une année.

Le Département de l'Instruction publique a sanctionné les nominations ci-après :

Instituteurs : MM. Lavanchy, Jules, à Lausanne. — Bruand, Jules, à Verschez-les-Blanc. — Lamberey, Albert, à Yverdon. — Chenuz, Albert, à Saubraz. — Jaunin, Robert, maître d'allemand, à Lausanne.

Institutrices : M^{me} Aubort-Héritier, Emma, à Lausanne.

LUCERNE

Restaurant sans alcool



„ WALHALL “



Theaterstrasse, 12, à 2 minutes de la gare et du débarcadère.

Se recommande au corps enseignant pour **courses d'école** et aux sociétés en excursion. Diner à 1 fr. 50 et 2 fr. Lait, café, thé, chocolat, pâtisserie, etc. — Salles pour plus de 250 personnes. — Prière aux écoles de s'annoncer à l'avance.

Téléphone 896

H1016Lz

E. FRÖHLICH.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

L'ÉLÉGANCE

n'est pas donnée à tout le monde

mais la **COUPE** de la

MAISON MODÈLE

EN DONNERA A CEUX QUI N'EN ONT PAS !

VÊTEMENTS

& CHEMISERIE

Façon élégante et soignée.

COSTUMES SPORT.

MAIER & CHAPUIS, LAUSANNE.

L'escompte de 10% est toujours accordé à 30 jours aux membres de la SPV. sur nos prix connus.

10%

Ne buvez que l'Eau d'HENNIEZ

L'exiger partout

Eau de Cure et de table sans rivale

Dépôts dans les principales localités.

■ ■ HENNIEZ-LITHINÉE ■ ■

La plus pure des Eaux de source
**Eau bicarbonatée, alcaline et acidulée,
lithinée.**

Grâce à sa minéralisation, cette eau passe rapidement dans les intestins et dans la circulation.

Se recommande en coupage, avec le vin, les sirops, etc.

VAUD

COLLÈGE CLASSIQUE CANTONAL

Les examens du Collège classique cantonal commenceront :

Judi 27 juin, à 7 h., pour la 1^{re} et la 4^e classe;

Vendredi 5 juillet, à 7 h., pour les élèves qui désirent entrer dans les 5 premières classes;

Samedi 6 juillet, à 7 h., pour les élèves qui désirent entrer dans la 6^e classe.

Age requis : 10 ans révolus au 31 décembre de l'année courante.

Classe latine de raccordement : Vendredi 5 juillet.

Cette classe est destinée aux élèves qui commencent tard les études classiques : ils y séjournent quelques mois et sont ensuite versés dans les classes régulières.

Finance d'inscription par trimestre : 50 fr.

Ouverture de l'année scolaire 1912-1913 :

Lundi 2 septembre, à 2 heures

Inscriptions du 28 au 30 juin au soir.

Présenter : extrait de naissance, certificat de vaccination, certificat d'études antérieures.
H32749L

EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

Un cours d'allemand

sera donné pendant les vacances d'été à l'**Institut Wengistein** à Soleure.
S'adresser à la Direction.

A. BRÉLAZ, St-Pierre 8, Lausanne

offre au corps enseignant les articles fournis pour les travaux à l'aiguille aux prix suivants par suite de marchés avantageux :

| | | | |
|---------------------------------------|-------|---|------|
| Cotonne | 100 » | » | 0,90 |
| Percalé imprimée. | 80 » | » | 0,60 |
| Flanelle cretonne. | 80 » | » | 1,75 |
| Drap gris, qual. extra, larg. | 130 » | » | 4,75 |

Net et au comptant, expédition de suite.

Robes - Tabliers - Blouses - Jupons
Draperies - Trousseaux

Tapis - Linoléums - Cocos
Toilerie - Rideaux - Couvertures

10 % au corps enseignant 10 %, ou bons d'escompte.

Prix fixes marqués en chiffres connus

Vente de confiance. Envoi d'échantillons sur demande.

Editions FÖTISCH, Frères (S. A.)

à Lausanne

ARION

Chœrs à 4 voix mixtes a cappella.

Prix nets

| | | | |
|--|-------|--|--------------|
| Nägeli, H.-G. Louons le Seigneur | — .50 | Pilet, W., Op. 2. Chant de Noël | 1.— |
| Palestrina, G.-P. Jésus, ô roi des Anges | — .50 | Mozart, W. A., Ave verum | — .50 |
| Haydn, J.-M. La Mort du Sauveur | — .50 | Schubert, F., Hymne au créateur | — .75 |
| Mangold, C.-A. Ce qu'on doit à son pays | — .50 | Lauber, E., Amis, déjà l'aurore | — .50 |
| — Mélodie populaire. La Rose des Alpes | — .50 | Maurer, La Naissance du Sauveur | — .50 |
| Palmer, Ch. Réveille-toi | — .50 | Grunholzer, K., Consécration | — .50 |
| Schumann, B. Hymne à la Nuit | — .50 | Grunholzer, K., Réception des Catéchumènes | — .50 |
| Heim J. Notre Suisse | — .50 | Plumhof, H., Nous voici, Dieu d'amour | — .75 |
| Mélodie populaire. Barcarolle | — .50 | Otto, J., Pour la réception des Catéchumènes | — .50 |
| Mendelssohn, F. Elégie | — .50 | Grunholzer, K., L'Orage | — .75 |
| Grunholzer, K. Voici le jour | — .50 | Bischoff, J., A la Montagne | — .50 |
| Bordese L. Les Anges du printemps | — .75 | Baader, W., Le Réveil | — .50 |
| Portnianski, D. Invocation | — .50 | Handel, Alléluia ! | 1.— |
| — Hymne au Rédempteur | — .50 | De Faye-Jozin, Le retour au pays — Chanson du Vieux moulin | 1.25 1.25 |
| Rinck, Ch. Le Céleste Héritage | — .50 | Sachs, L., Le printemps vainqueur | 1.— |
| Hauptmann, M. Sur Dieu repose-toi | — .50 | Mendelssohn, Lauber, Pâques | — .75 |
| Mendelssohn, F. Le Chant de l'Alouette | — .50 | Masset, Henri op. 5. Hymne de Pâques | 1.— |
| — Oiseau des Bois | — .50 | Hauptmann, M., Hymne | — .75 |
| Silcher, FR., Gloire, Gloire ! (Noël) | — .50 | Gluck, Pâques | — .60 |
| Doret, G., Chant des Moissonneurs | — .50 | Palme, R. Chant de Pâques | — .50 |
| Senger, de H., Chanson des Jardiniers et des Jardinières | — .50 | Homilius, G. A., L'Agneau de Dieu | — .50 |
| Prétorius, Chant de Noël | — .50 | Klein, B., Confiance | — .50 |
| Palmer, Ch., Consolez, consolez ! | — .75 | Dénéreaz A., Le Retour de l'Hirondelle | — .75 |
| Kling, H., En Mai | — .50 | Grandjean, S., Le Sapin de Noël | — .50 |
| Klughardt, A., Charms du printemps | — .50 | Gläser, K. G., Gloire au Seigneur Chant de Noël | — .50 |
| Abt, F., La voix du soir | — .50 | Mangold, Dans la forêt | — .50 |
| Kling, H., Chœur pour l'inauguration ou la restauration d'une église | 1.— | Hahnemann Paul, Que Dieu te bénisse (Der Herr segne dich) | 1.— |
| Plumhof, H., Op. 18. Chœur des Anges (Chant de Pâques) | 1.— | North, Ch., Rameaux | 1.— |
| — Op. 19. Les voix de Noël | — .75 | — Ratification, A te servir Jésus | — .50 |
| — Op. 22. Jésus sort de la tombe (Chant de Pâques) | — .50 | — Venez à moi | — .50 |
| — Op. 23. Paraphrase du Psalme C | — .75 | — Ascension. Oh ! que n'ai-je que des ailes | — .50 |
| — Op. 27. Paraphrase du Psalme 84 | — .75 | — Rameaux. Hosannah, bénit soit — Au Rédempteur (Vendredi - Saint) | 1.— — .50 |
| | | — Pâques. O Christ tu sors de la poussière | 1.— |

Envois à l'examen

Lausanne. — Imprimeries Réunies. (S. A.)

HUMANITE

PATRIE

XLVIII^{me} ANNÉE. — N° 25.

LAUSANNE — 22 juin 1912.



L'EDUCATEUR

(-EDUCATEUR · ET · ECOLE · REQUIS ·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne.
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Dumuid, instituteur, Bassins.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : L. Quartier, instituteur, Boudry.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



L'ÉLÉGANCE

n'est pas donnée à tout le monde

mais la **COUPE** de la

MAISON MODÈLE

EN DONNERA A CEUX QUI N'EN ONT PAS !

VÊTEMENTS

& CHEMISERIE

Façon élégante et soignée.

COSTUMES SPORT.

MAIER & CHAPUIS, LAUSANNE.

L'escompte de 10% est toujours accordé à 30 jours aux membres de la SPV. sur nos prix connus.

10%

VALLÉE DE JOUX

Courses scolaires

Le tarif suisse, très réduit, pour le transport des Sociétés et des Ecoles est applicable sur la ligne **Pont-Brassus**.

Sur cette ligne, les billets ordinaires de simple course délivrés en trafic interne les dimanches et jours fériés sont valables pour le retour le même jour.

Un cours d'allemand

sera donné pendant les vacances d'été à l'**Institut Wengistein** à **Soleure**.
S'adresser à la Direction.

EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

Librairie PAYOT & Cie

E. de KROUHELM et E. VISINAND:

Méthode pratique d'orthographe française

Un volume in-8, cartonné fr. 2.50

Nous recommandons vivement aux institutrices et aux instituteurs des classes élémentaires cette *méthode pratique d'orthographe française* qui est basée sur une idée vraiment originale. Ce manuel leur facilitera en effet énormément, par le moyen des règles pratiques et des exercices appropriés qu'il contient, la *préparation des leçons d'orthographe* et sera un guide précieux pour leur enseignement.

MAISON NYFFENEGGER

Rosset - Nyffenegger

→ 10, Rue de Bourg, 10 ←

CONFISERIE — PATISSERIE — GLACES

Vins fins - Liqueurs - Afternoon Tea

Téléph. 403 Salons de Rafraîchissements Téléph. 403

Max Schmidt & Cie

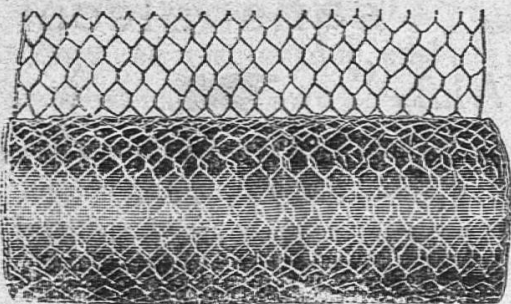
24 et 25, Place Saint Laurent
Terreaux, 2

LAUSANNE

Outils en tous genres pour l'Agriculture

PIERRES A FAULX

marque « CARBORUNDUM »





HORLOGERIE
- **BIJOUTERIE** -
ORFÈVREURIE



Bornand-Berthe **Lausanne** 8, Rue Centrale, 8

Montres garanties en tous genres et de tous prix : **argent** 12, 16, 25, 40 jusqu'à fr. 100 ; **or** pour dames de 38 à 250 fr. ; pour messieurs de 110 à 300 fr. — **Bijouterie** or 18 karats, doublée et argent. — **Orfèvrerie de table** : en argent contrôlé : couvert depuis fr. 18,50, cuillères café, thé, dessert depuis fr. 40 la douzaine, etc. — **Orfèvrerie** en métal blanc argenté, 1^{er} titre garanti : couverts depuis fr. 5, cuillères café de fr. 18 la douzaine.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

10 % de remise au corps enseignant

Envoi à choix.



Vêtements confectionnés

et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS



J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 20, Lausanne



Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.
Draperie et Nouveautés pour Robes.
Linoléums.
Trousseaux complets.



LUCERNE **Restaurant sans alcool**

☞ **„ WALHALL ”** ☜

Theaterstrasse, 12, à 2 minutes de la gare et du débarcadère.

☞ Se recommande au corps enseignant pour **courses d'école** et aux sociétés en excursion. Dîner à 1 fr. 50 et 2 fr. Lait, café, thé, chocolat, pâtisserie, etc. — Salles pour plus de 250 personnes. — Prière aux écoles de s'annoncer à l'avance.

Téléphone 896

H1016Lz

E. FRÉHLICH.